

FORMATION AU PERMIS B CONDUITE SUPERVISÉE

☐	Évaluation (avant contrat)	50€
☐	Frais de gestion administrative	110€
☐	Frais de gestion CPF/France Travail	50€

FORMATION THÉORIQUE À LA CARTE

☐	Livre de code	20€
☐	Code en ligne (valable 6 mois)	40€
☐	Kit pédagogique (Livre de code, application boîtier code, code en ligne)	65€
☐	Accès code en salle 4 mois REDON ET GUÉMENE	140€
☐	Stage code 3 jours à REDON (vacances scolaires)+ accès salle (valable 4 mois)	210€

FORFAIT CONDUITE AAC AUTO 20H : 1125€

INCLUS DANS LE FORFAIT

Livret numérique + fiche de suivi
20 leçons de conduite individuelles

(La leçon d'une heure comprend le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de 50min env., à l'évaluation et au bilan de la leçon.)

PRESTATION HORS FORFAIT

☐	Leçon de conduite individuelle	56€
☐	1 Accompagnement à l'examen du permis	56€
☐	Frais de fabrication de permis (facultatif)	35€

Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC- Ils sont disponibles en agence
sur simple demande

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 - contact@ecpr.bzh -
AGREMENT : E1903500150

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 30/06/2026



DOCUMENTS

À FOURNIR

ÂGE DOCUMENTS	14 ans (AM)	15 ans (AAC-AM)	16 ans (B-AAC-AM-A1)	17 ans (B-AAC-AM-A1)	18 - 21 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	21-25 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	25 ans + (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)
1 photo d'identité numérique agréée ANTS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie carte d'identité recto/verso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ASSR 1	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗
ASSR 2	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie de la jdc/japd	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓
Attestation de recensement	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie du permis de conduire (si déjà obtenu)	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Justificatif de domicile moins de 3 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Carte d'identité hébergeant (si élève hébergé par un tiers) + attestation d'hébergement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

✓ Documents à fournir – Points importants

- **Carte d'identité** : les 4 bords doivent être visibles sur la copie (recto et verso sur la même page).
- **ASSR, Recensement ou JDC** : signature obligatoire.
- **Hébergement** : Le justificatif de domicile, la pièce d'identité de l'hébergeant et l'attestation d'hébergement doivent **porter les mêmes nom et prénom**. **Si 2 noms sur le justificatif**, les 2 identités doivent apparaître sur l'attestation + 2 pièces d'identité à fournir.
- **Photo d'identité** : différente de celle de la carte si celle-ci date de plus de 5 mois à la date d'inscription/formation.
- **Consignes photo** : sans lunettes, sans sourire, oreilles dégagées.

✗ : documents non nécessaires en fonction de l'âge ou de la formation

HORAIRES

CODE EN SALLE

JOURS	HORAIRES DE CODE
LUNDI	FERMÉ
MARDI	REDON: 10h-12h / 14h30-16h30 16h30-18h30 ALLAIRE: 16h30-18h30
MERCREDI	REDON: 10h-12h / 14h30-16h30 16h30-18h30 MALANSAC: 15h15-16h45 ALLAIRE: 17h-18h30 GUÉMENÉ: 16h30-18h30
JEUDI	REDON: 13h30-16h30 16h30-18h30 GUÉMENÉ: 17h30-18h30
VENDREDI	MALANSAC: 16h30-18h30 GUÉMENÉ: 16h30-18h30
SAMEDI	ALLAIRE: 9h45-11h15 MALANSAC: 11h30-13h GUÉMENÉ: 10h30-12h 12h-13h

*COURS DE CODE AVEC ENSEIGNANT

Thèmes abordés : Alcool, signalisation, priorité, notions diverses, usagers, vulnérables...

Attention, pendant la période scolaire, seuls les cours de code avec enseignant de 16h30 à 18h30 sont assurés.

Des stages code seront disponibles sur les vacances scolaires, sur nos agences de Redon & Malansac et ce, sur inscription dans l'une de nos agences !

Les examens ETG et ETM sont valables 5 ans sans limite de passages d'examens pratiques (arrêté du 17/11/2022)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester informé sur toute notre actualité !

L'ÉQUIPE ECPR

